

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

TUNISO-EMIRATIE SICAV

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra – 1002 Tunis

En application de la 3^{ème} Résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 5 mai 2015, TUNISO- EMIRATIE SICAV informe ses actionnaires qu'elle règle au titre de l'exercice 2014 :

un dividende de 4,319 dinars par action

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **lundi 11 mai 2015** au choix de l'actionnaire :

- soit en numéraire,
- soit sous forme de réinvestissement en actions TUNISO- EMIRATIE SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 11 mai 2015 ; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au **vendredi 8 mai 2015** pour faire le choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions.